

9. Le Bureau d'information des consommateurs a été créé en 1973 pour surveiller la surveillance de tous les prix et les changements de prix et les services de la taxe.
10. Le Bureau d'information des consommateurs a été créé en 1973 pour surveiller la surveillance de tous les prix et les changements de prix et les services de la taxe.
11. Le gouvernement fédéral a introduit la loi sur la concurrence en 1976 pour promouvoir la concurrence et empêcher les pratiques anticoncurrentielles.
12. Le Bureau d'information des consommateurs a été créé en 1973 pour surveiller la surveillance de tous les prix et les changements de prix et les services de la taxe.
13. Le Bureau d'information des consommateurs a été créé en 1973 pour surveiller la surveillance de tous les prix et les changements de prix et les services de la taxe.
14. Le Bureau d'information des consommateurs a été créé en 1973 pour surveiller la surveillance de tous les prix et les changements de prix et les services de la taxe.
15. Le Bureau d'information des consommateurs a été créé en 1973 pour surveiller la surveillance de tous les prix et les changements de prix et les services de la taxe.

collaboration
 communautaire
 les citoyens
 les collectivités